

CDH

Les Cahiers du handicap

LE MAGAZINE OFFICIEL DE L'AIMETH

POUR L'INCLUSION DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP

N°37 - JUIN 2024

EVASION

Librensemble : osez voyager !

PAROLE

APF France Handicap :
« On espère que ces Jeux
créeront un véritable
électrochoc ! »

GRAND AGE

Le handicap encore exclu ?

© G. Picout

AIMETH

Association pour l'insertion et le maintien
dans l'emploi des travailleurs handicapés

RYADH SALLEM
**« Faites du sport,
pas la guerre ! »**

PAGE SPECIALE OFFRES D'EMPLOI

Plusieurs postes à responsabilités dans les entreprises et les collectivités de votre région



02
ACTU

04
EVASION

Librensemble : osez voyager !

10
EVENEMENT

Ryadh Sallem :
« Faites du sport, pas la guerre ! »

16
PAROLE

APF France Handicap :
« On espère que ces Jeux créeront
un véritable électrochoc ! »

21
GRAND AGE

Le handicap encore exclu ?

Offres d'emplois

PAGE 24, 3^e DE COUVERTURE GRÂCE AU QR CODE



Paris 2024 : le rêve olympique !

À l'approche des Jeux olympiques (du 26 juillet au 11 août 2024) et paralympiques (du 28 août au 8 septembre), la France sera-t-elle prête pour accueillir les 15 millions de visiteurs annoncés, dont 350 000 personnes en situation de handicap. Paris est-il toujours un grand parcours d'obstacles ? Où en est-on de l'accessibilité universelle ? La parole à Nicolas Mérille, conseiller national accessibilité chez APF France Handicap, qui souhaite que ces Jeux soient le plus inclusifs possible et permettent de créer un électrochoc sur l'état d'inaccessibilité de la France. Qui dit Jeux dit aussi l'incontournable Ryadh Sallem, joueur de l'équipe de France de rugby-fauteuil, qui va disputer ses sixièmes et derniers Jeux paralympiques depuis Atlanta 1996. L'homme qui s'est essayé à tout et a brillé partout a fait de la reconnaissance du handicap son combat ! Chapeau l'artiste !

Dans un tout autre registre, nous accordons une attention toute particulière au vieillissement de la population en situation de handicap au moment où la loi « Bien vieillir » semble encore exclure le handicap ? Chaque trimestre, nous reviendrons sur le sujet du grand âge pour mieux vous éclairer.

Sans attendre, nous vous lançons une invitation au voyage en vous proposant d'oser la liberté avec l'association Librensemble qui propose des séjours adaptés « dans un environnement où la différence est cultivée et respectée ! » Très belles vacances ! ■

Suivez le guide... des prestations CAF 2024 !

Bénéficier de la prime d'activité, obtenir l'allocation adulte handicapé (AAH), percevoir une aide au logement ou le revenu de solidarité active (RSA)... Le guide des prestations des caisses d'Allocations familiales (CAF) 2024 vous permet de savoir si vous avez droit à une aide et quelles démarches entreprendre pour en bénéficier. Il est consultable sur le site internet caf.fr afin de faciliter l'accès rapide aux informations les plus complètes. Et il sera également disponible en version imprimée dans les accueils des CAF. Ce guide est entièrement repensé pour mieux répondre à vos besoins. Il présente les aides et prestations avec les montants revalorisés au 1^{er} avril 2024 ainsi que les conditions d'accès pour chacune d'elles. C'est notamment le cas de quatre allocations destinées aux personnes en situation de handicap ou les proches aidants :

> ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH)

C'est la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) qui détermine la durée de versement de cette aide en fonction de son taux d'incapacité. Le montant maximal de l'AAH s'élève à 1016,05 € par mois pour une personne seule sans emploi, le 1^{er} avril 2024.

> ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPÉ (AEEH)

Elle apporte une aide dans l'éducation et les soins à un enfant handicapé de moins de 20 ans, à hauteur de 149,26 euros par mois (pour l'allocation de base).

> ALLOCATION JOURNALIÈRE DE PRÉSENCE PARENTALE (AJPP)

Elle est attribuée aux parents cessant ponctuellement leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant nécessitant la présence d'une personne à ses côtés. Son montant s'élève à 64,54 € par jour. Et 32,27 € par demi-journée.

> ALLOCATION JOURNALIÈRE DE PROCHE AIDANT (AJPA)

Elle est attribuée aux parents cessant ponctuellement leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant nécessitant la présence d'une personne à ses côtés. Les montants sont similaires à ceux de l'AJPP, soit 64,54 € par jour et 32,27 € par demi-journée. ■

Une loi pour mieux accompagner les TND

L'Assemblée a approuvé à son tour un texte visant à favoriser le repérage et l'accompagnement des troubles du neurodéveloppement (TND), dont l'autisme, avec des mesures ciblant notamment l'école et le repérage des proches aidants.



Le texte, issu d'un rapport sénatorial transpartisan sur le sujet des TND (troubles du neurodéveloppement, dont l'autisme, TDAH, dys...), comporte trois axes : scolarisation, diagnostic et soutien aux aidants.

Sur la scolarisation, l'article 1^{er} a pour objectif de renforcer les capacités d'accueil, en milieu scolaire ordinaire des enfants et adolescents qui présentent un TND. Il prévoit, au plus tard à la rentrée 2027, la création, dans chaque circonscription académique dans l'hexagone et dans chaque académie en outre-mer, d'au moins un dispositif dédié à l'accueil des élèves de l'enseignement primaire (c'est-à-dire d'une UEMA ou d'une UEEA). Mais aussi, la création, dans chaque département, d'au moins un dispositif dédié à l'accueil des élèves de l'enseignement secondaire...

Ce texte vise aussi à assurer aux personnels du service public de l'éducation une formation obligatoire à l'accueil et à l'éducation des élèves et étudiants présentant un trouble du neurodéveloppement.

Par ailleurs, la simplification est au rendez-vous concernant les démarches auprès des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). L'article 4 prévoit que les mesures d'inclusion scolaire décidées par la CDAPH de la MDPH pourront être prises pour la durée d'un cycle pédagogique, soit trois ans, et non un ou deux ans comme c'est le cas actuellement dans certaines MDPH.

Enfin, des dépistages précoces sont également inscrits dans la loi qui impose à tous les enfants de réaliser deux dépistages remboursés - à neuf mois et six ans, en vue de repérer ces troubles. ■

Des jeux pour tous !



Comment circuler en Ile-de-France pour les visiteurs en situation de handicap lors des Jeux de Paris 2024, that is the question ! La réponse ne s'est pas fait attendre : l'Etat a co-construit avec Paris 2024, la Ville de Paris, RATP, IdFM et SNCF, une infographie animée <https://desjeuxpourtous.fr> qui présente les dispositifs d'accessibilité mis en place à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques. Elle récapitule les dispositifs déployés, de la sortie d'un avion ou d'un train jusqu'à l'arrivée sur les sites de compétition : services d'assistance dans les gares et aéroports, déplacements en transports urbains, taxis et navettes spécifiques, zones de dépose et de reprise, files réservées, plateforme Acces libre



VISIONNEZ
l'infographie animée

qui recense les établissements (restaurants, bars...) accessibles (Accessibilité PMR : 425 000 lieux recensés sur Acceslibre, la plateforme collaborative de l'accessibilité).

Les Jeux sont à cet égard un véritable accélérateur de changements en matière d'accessibilité et un tournant pour la manière dont notre société tient compte, accueille et considère les personnes en situation de handicap. Depuis la phase de candidature, l'État travaille collectivement avec l'ensemble des parties prenantes pour être à la hauteur de l'accueil des 300 000 à 350 000 visiteurs en situation de handicap et des 4 400 parasportifs attendus. ■

Concours Lépine : une aide aux déficients visuels primée



Dans le cadre du Concours Lépine 2024, la plus prestigieuse distinction a été décernée à Rémi du Chalard de l'entreprise Artha France pour son invention ingénieuse destinée à aider les malvoyants à retrouver leur autonomie. Il s'agit d'une mini-caméra qui transmet les données visuelles en sensations tactiles via une ceinture lombaire.

Concrètement, les images filmées par la caméra sont traduites, grâce à la ceinture lombaire, dans le dos de l'utilisateur par des impulsions qui permettent à la personne malvoyante ou non voyante d'avoir une perception plus précise de son environnement. En France, près de 1,7 million de personnes souffrent d'un handicap visuel, et cette invention fait la promesse d'une autonomie retrouvée, sans canne blanche. ■

Jusqu'au bout de ^ ^ LES RÊVES !



L'association Libresemble offre aux personnes en situation de handicap des vacances adaptées à leurs besoins. A Djerba, en Tunisie, ou à Ulcing, au Monténégro, vivez une expérience inoubliable en faisant le plein de souvenirs, en toute sécurité. Suivez le guide !

A Djerba

Les vacances, c'est sacré et ça peut aussi devenir une démarche complexe quand est en situation de handicap. Organiser son voyage adapté demande un minimum d'anticipation et de nombreux points sont à considérer. L'association Librensemble l'a bien compris qui redéfinit le voyage en le rendant accessible, sûr et adapté à vos besoins spécifiques et votre réalité. Librensemble, c'est un peu le vivre ensemble et l'adhésion de tous à des valeurs partagées. « *Osez vivre, osez voyager, osez vous reposer* », en un mot, tout un programme où se côtoie la sérénité et l'aventure au gré de vos envies. « *Notre objectif est que chaque vacancier vive pleinement son voyage, à son rythme, dans un environnement où la différence est cultivée et respectée* », rappelle Guy Doyert, directeur de Librensemble.

Enfant, jeune adulte, adulte, senior, en groupe, en couple ou en famille, et quel que soit votre handicap, moteur, mental, visuel ou auditif, aucune personne ne doit être laissée de côté pendant les vacances. « *Sur nos lieux de vacances, la mixité est la règle d'or dans un climat toujours solidaire. Nous fabriquons des séjours adaptés et sur mesure pour tous, en*

fonction de vos besoins et de vos envies », explique Karima Azzi, accompagnatrice bénévole.

Vous l'aurez compris l'association Librensemble cultive sa propre différence à travers ses deux résidences à Djerba, en Tunisie, et à Ulcinj, au Monténégro pouvant accueillir chacune 12 personnes. Elle crée un environnement sans obligations programmées et contraignantes tout en assurant un séjour personnalisé et relaxant.

L'histoire de Librensemble est aussi liée à ce rêve de vacances que sa fondatrice n'a jamais pu réaliser. Pendant quinze ans, Catherine Brugnière, infirmière de nuit, a soutenu et accompagné son mari atteint d'une maladie dégénérative. Longtemps, elle s'est imaginée partir en vacances pour s'octroyer tous deux un moment de répit et de sérénité ! « *Finalement, quand son mari est décédé, elle a rejoint ses parents dans le Monténégro*, raconte Karima Azzi. *Mais, son combat ne pouvait pas en rester là, et ce rêve resté inassouvi devait désormais se transformer en une belle promesse. Quelques années plus tard, elle a créé Librensemble pour que d'autres puissent profiter du rêve qu'elle n'a jamais pu réaliser.* »

A chacun son séjour !

SÉJOURS INDIVIDUELS

Pour les personnes en situation de handicap désirant voyager en toute sécurité, nos séjours individuels offrent la liberté de vivre des vacances à leur propre rythme. Chaque aspect de votre séjour est adapté à vos besoins avec un soutien professionnel constant.

SÉJOURS LIBRE-AIDANT

Pensés pour les individus voyageant avec leurs aidants, cette formule enrichit l'expérience de tous. En plus des soins personnalisés pour la personne en situation de handicap, nous offrons un logement confortable pour les accompagnateurs, facilitant ainsi les moments de partage et de convivialité.

SÉJOURS DÉCOUVERTE POUR GROUPES

Ces séjours fondés sur la découverte de tous les aspects du pays sont agrémentés d'activités et de visites quotidiennes favorisant les interactions, le partage et la découverte. Chaque journée est une opportunité de créer des souvenirs communs, dans le respect de l'individualité de chacun.

Bienvenue au Monténégro !

Dans le village d'Ulcinj, la résidence Cael est une invitation à la détente et à l'évasion. Elle se compose de deux bâtiments principaux accueillant huit et quatre chambres individuelles adaptées, complétée par une maisonnette extérieure. Ulcinj est la ville la plus méridionale du Monténégro. Située à proximité de la frontière albanaise et du lac Skadar, cette station balnéaire est atypique par son appartenance monténégrine et sa culture orientale. Autant dire que les activités ne manquent pas. La résidence, dotée d'une piscine offre confort et accessibilité aux vacanciers qui peuvent profiter pleinement de la tranquillité et de la beauté de ce village atypique.

« *Sur nos résidences, nous valorisons la liberté individuelle et le choix de chaque vacancier. Ainsi, chaque hôte peut vivre à son propre rythme en choisissant de participer aux activités proposées ou de se détendre en toute quiétude. Notre équipe sur place est toujours disponible pour offrir soutien et assistance, tout en respectant l'autonomie et les préférences de chacun* », rappelle Karima Azzi.

Comme toujours, les activités sont variées : vous pouvez découvrir les plages, l'olivieraie de Valdano, la flore et la faune des salines, ou encore admirer la beauté de la rivière d'Ada Bojana et vous immerger dans l'histoire locale lors de promenades sur le port de Bar.

Soyez rassurés, un voyage adapté dans cette association c'est la garantie d'être accompagné à tout moment. « *Notre équipe est composée de professionnels, incluant du personnel médical et hôtelier, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour assurer le confort et la sécurité des hôtes. Prêts à offrir une assistance personnalisée à tout moment, ils garantissent que votre séjour soit aussi confortable, sécuritaire et agréable que possible* », résume Guy Doyert.

Dans cet environnement chaleureux et respectueux, Librensemble est ouvert à toutes les propositions et demandes en essayant toujours de s'adapter. « *Comprendre les vacanciers et s'adapter à leurs besoins, c'est dans notre culture pour un tourisme plus inclusif et accessible* », avertit Karima Azzi.



Au Monténégro



Au Monténégro

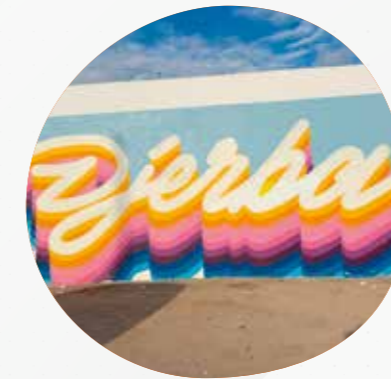


Les formules tout inclus

Chez Libresemble, notre engagement est de fournir des séjours tout inclus qui assurent une expérience de voyage adaptée dans nos deux résidences.

CHAQUE FORMULE INCLUT :

1. Vol depuis un aéroport parisien pour le Monténégro et depuis un aéroport français desservant Djerba.
2. Navettes pour vos déplacements entre l'aéroport à destination et notre résidence, simplifiant votre voyage.
3. Pension complète avec des repas variés dans une ambiance familiale et chaleureuse.
4. Chambre individuelle équipée d'une salle de bain adaptée, assurant confort et intimité.
5. Sorties et excursions, pour explorer en sécurité et profiter pleinement de vos vacances.
6. L'accompagnement par notre personnel soignant qualifié, disponible jour et nuit, comprenant une assistance complète pour répondre à tous vos besoins personnels et médicaux si besoin.
7. Équipements adaptés tels que lits médicalisés, lève-personnes, et autres, pour garantir un séjour confortable et sécuritaire.



Djerba, la douce : toute une promesse !

Sur l'île de Djerba, la résidence est située sur les collines et à proximité des plages. Cette demeure traditionnelle est un véritable havre de paix qui incarne l'hospitalité et la richesse culturelle tunisienne. Décorée avec goût par l'artiste Tahar Aouida, la résidence mêle l'art traditionnel de la région à un confort moderne. Elle comprend dix chambres disposées autour d'un patio verdoyant avec piscine, offrant un cadre familial où on retrouve détente et convivialité.

Pas le temps de s'ennuyer dans un tel environnement naturel, où les séjours sont enrichis par des activités uniques : « Les vacanciers pourront s'ils le désirent s'initier à la poterie et à la calligraphie ou visiter un élevage de dromadaires. Les hôtes peuvent également découvrir la culture locale à travers sa cuisine, son folklore, et ses sites historiques. Notre résidence est entourée de vastes plantations d'oliviers, offrant un aperçu de l'agriculture locale et de sa production d'huile d'olive renommée », souligne Karima Azzi. ■

En savoir plus !

Pour les tarifs, faire une demande de devis sur le site : librensemble.org

Grâce au code promo spécial Cahiers du handicap Libresemble vous propose une réduction de 100 euros.

CONTACT : associationlibrensemble.org,
Tél. : +33 06 05 65 92 65
Mail : contact@librensemble.org
7, rue Castellan, 75008 Paris

Témoignage

« J'ai beaucoup aimé mon séjour à Djerba où j'ai pu faire beaucoup d'activités. Même avec mon fauteuil, l'accessibilité n'a pas posé de problème car tout peut se faire à proximité à pied. J'ai eu la chance de visiter la mosquée des 7 dormants, un monument troglodyte, situé à Chenini Tataouine, 3 dormants et l'immense lac salé avec des flamants roses. J'en ai pris plein les yeux, c'était magnifique. On est aussi allé faire une excursion à Tqtaouine connue comme la porte du désert. J'ai fait plein de connaissances et d'ailleurs j'ai prévu d'y retourner pour les vacances d'été en août pour prendre des cours de cuisine avec le chef et faire encore du quad. J'ai encore plein de beaux souvenirs dans ma tête ! »

Vasile, un résident de 37 ans à mobilité réduite





Faites du sport,

pas la guerre !

Ryadh Sallem est né Tunisie, sans jambes ni mains à cause d'un médicament, le Thalidomide, prescrit à l'époque comme sédatif et anti-nauséeux pendant les grossesses, il a finalement rejoint la France dès l'âge de 2 ans, au centre de rééducation fonctionnelle de Saint-Fargeau, en Seine-et-Marne, pour s'y faire soigner ; car il a une main amputée, une main reconstituée et sans jambes. Son tempérament volontaire et rebelle l'a mené au handisport de haut niveau et à la création d'entreprises d'économie sociale et solidaire (ESS). « En arrivant sur terre, tu hurles ! La vie va être douloureuse ; elle t'annonce déjà la couleur. Après, c'est un combat », assure-t-il. Mais avant d'en arriver là, il lui a fallu remonter la pente surtout quand passe toute son enfance à l'hôpital ou en centre de rééducation. Il avoue : « Les éducateurs n'avaient pas les mêmes moyens qu'aujourd'hui, ni téléviseur, ni connexion internet... nous n'avions que le sport et la culture comme échappatoires. A l'époque, le handicap était encore tenu à l'écart, un univers totalement clos, comme l'église ou l'armée... Loin des yeux, loin du cœur. On parquait les gens et le monde médical allait s'occuper d'eux ! »

Aujourd'hui, il mène plusieurs vies de front : il est l'un des athlètes de handisport les plus polyvalents de sa génération, tant en natation (record mondial en relais), qu'en basket-fauteuil (triple champion d'Europe) et rugby-fauteuil (triple champion d'Europe 1B et 2B). A l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques (JOP), il est membre du COJO, le comité d'organisation des JO Paris Ile-de-France 2024.

Ryadh Sallem est également un militant associatif engagé, un acteur de l'ESS, un organisateur d'événements culturels et un conférencier reconnu. Rien n'arrête ce guerrier pacifiste : entre deux réunions de Cap Sport Art Aventure Amitié (Capsaaa), l'association qu'il a fondée en 1995 pour sensibiliser les personnes non handicapées et promouvoir une vision positive du handicap, c'est l'inclusion inversée qu'il adore mettre en avant. Et surtout, ne lui parler pas des personnes valides et des handicapés, il vous expliquera que le monde se partage entre des gens ordinaires et des personnes extraordinaires rassemblées sous la bannière du handicap. Il faut dire que Ryadh ne manque pas d'humour pour afficher des vérités. Plus que jamais, il continue de déployer le programme d'Educap City, porté par son association Capsaaa pour donner à regarder une autre vision de la différence. Lors de ces rencontres, les équipes essaient d'inculquer aux enfants que dans une société civilisée, la norme c'est la différence. « On leur dit de se regarder, explique-t-il. Est-ce qu'il y en a un qui ressemble totalement à un autre ? » Au-delà de ces interventions en milieu scolaire où le sport est au service de l'éducation, le programme Educap City propose aussi un rallye, véritable parcours d'éducation civique dans la ville pour les jeunes âgés de 8 à 14 ans. A 3 mois des JOP, le joueur de rugby-fauteuil disputera à Paris ses sixièmes Jeux paralympiques (Atlanta 1996, Sydney 2000, Athènes 2004 au sein de l'équipe de France de basket-fauteuil, Londres 2012 et Rio 2016 en rugby-fauteuil). Chaque jour, il règle son réveil à 6 h 30 pour rejoindre, au volant de sa voiture, son association Capsaaa, et entamer la course des rendez-vous qui l'attendent. Qui dit athlète dit entraînement physique quotidien près de la tour Eiffel, de nombreux déplacements pour rencontrer des partenaires ou animer des conférences, deux entraînements nocturnes par semaine avec l'équipe de rugby-fauteuil du Capsaaa... et des rassemblements mensuels avec l'équipe de France de rugby-fauteuil... Les journées sont courtes, mais l'envie est tellement grande pour cet homme extraordinaire que ces journées-là sont taillées à sa mesure. Certains disent qu'il a un vrai agenda de ministre, et d'ailleurs ne ferait-il pas un bon ministre ? C'est une autre histoire ! Une chose est sûre : pour faire avancer la cause du handicap, il faudrait des milliers de Ryadh, mais rassurez-vous, il a fait des émules ! Entretien.

Le « guerrier pacifiste » est de retour. Pour sa sixième participation, les troisièmes en rugby fauteuil, Ryadh Sallem n'a qu'un seul objectif remporter l'or « à la maison », le seul trophée qui lui manque. Ce géant des Jeux paralympiques est aussi un homme engagé qui a fait de la reconnaissance du handisport l'un des combats de sa vie.

Les Jeux olympiques et paralympiques à Paris, ça représente quoi ?

C'est un espoir énorme de changer les mentalités sur le sujet de la différence et du handicap. Et puis derrière les Jeux, il y a toujours cette volonté de paix pour faire de nous des guerriers pacifiques grâce au sport. A l'occasion de cet événement exceptionnel, la France va devenir vraiment le centre du monde ; alors il faut vraiment en profiter. Continuons d'inspirer le monde avec cette démocratie et cette liberté que tous nous envie. La France ce n'est pas un pays, c'est une idée, une vision du monde, ce pays-là n'a pas de frontières. L'incarnation de la différence et du droit des femmes est essentielle pour l'acceptation et la reconnaissance de notre identité. Sur le sujet du handicap, on a vu défiler des lois incroyables au fil des années, mais qu'est-ce qui fait qu'en 2024 l'accessibilité universelle soit encore un vœu pieu ? J'espère que les JOP vont permettre de prendre conscience que pour vivre ensemble, il faut adapter le monde.

Quelle place accordez-vous au sport ?

Au départ, le sport a toujours été un jeu car je n'étais pas un compétiteur, je le suis devenu par la force des choses. Il m'a permis de sortir de mon centre de rééducation, de m'ouvrir au monde et de prendre du plaisir avec mon corps. J'ai compris rapidement que je pouvais être dans la performance. Dans le sport, l'échec est quelque chose de temporaire, car, à chaque fois, les compteurs sont remis à zéro ; tu perds aujourd'hui, tu gagnes demain, mais, au final, tu perds plus souvent que tu ne gagnes. Du coup, tu as envie d'être meilleur, porté par cette envie d'aller vers la victoire et de ne pas lâcher.

Le sport te permet d'avoir une philosophie de vie, il peut nous aider à vivre en harmonie avec la nature, avec les autres

et avec soi-même. Il permet de repousser les limites du handicap avec des bienfaits physiques et psychiques avérés. C'est un élément essentiel dans la construction de l'image qu'on a de soi.

Vous avez été choisi pour porter la flamme ? Comment avez-vous réagi ?

J'étais très heureux, honoré et touché bien sûr, d'avoir été choisi pour porter ce symbole universel. J'avais déjà porté la flamme pour les Jeux de Pékin de 2008, et ça n'avait pas été un bon souvenir car il y avait plein de manifestants et des troubles sur le parcours... Malgré cela, la flamme reste un moment unique et inoubliable !

« Le sport te permet d'avoir une philosophie de vie, il peut nous aider à vivre en harmonie avec la nature, avec les autres et avec soi-même. »



« Etre libre, ce n'est pas pouvoir faire ce que l'on veut, mais c'est vouloir ce que l'on peut. » Est ce que cette phrase du philosophe Jean-Paul Sartre vous convient ?

Il met en avant une conception de la liberté qui diffère de l'idée courante de faire tout ce qui nous passe par la tête, mais il suggère que la véritable liberté réside dans l'acceptation et l'intégration de contraintes dans nos désirs et nos aspirations. C'est vrai que la philosophie nous aide à penser nos vies. Quand j'avais 14 ans, j'avais écrit déjà ces quelques mots : « Heureux celui qui accepte la vie pour ce qu'elle est et non pas pour ce qu'il voudrait qu'elle soit, sans être fataliste ». La plus belle des libertés, c'est de choisir sa prison...

Les Jeux vous ont apporté beaucoup de plaisir, mais quel a été votre meilleur souvenir ?

Je me souviendrai toujours des Jeux de Londres de 2012, et ce fameux «crunch», le match opposant la France à l'Angleterre, le 6 septembre, devant plus de 20 000 personnes. Dans le stade, il y avait des représentants de la famille royale, Serge Betsen, l'ancien troisième ligne aile du XV de France... A la mi-temps, alors que j'étais en train de me faire masser par le kinésithérapeute, j'entends l'animateur du stade faire chanter le public pour mon anniversaire. Ce fameux 6 septembre, le jour de mes 42 ans, j'ai eu des frissons dans tout le corps. Il n'y a que le sport qui peut te faire vivre des moments aussi intenses !



© Christophe Lepetit

Quels sont vos rêves et objectifs ?

Ces derniers Jeux qui se jouent à la maison sont particuliers et représentent un véritable rêve ! Moi qui pensais arrêter ma carrière, ça a été une nouvelle motivation et un ultime défi, c'est le plus beau des cadeaux. On va tout faire pour aller chercher cette médaille d'or. C'est la seule que je n'ai pas encore réussi à gagner. Lors de cette compétition, 6 équipes sur les 8 peuvent prétendre au titre. Même si l'on a gagné deux fois les championnats d'Europe, on sait que chaque match va être une finale ! L'ouverture des Jeux paralympiques c'est le 28 août, mais nos matchs se dérouleront du 29 août au 2 septembre. Alors soyez nombreux à venir faire la fête et à soutenir les para-athlètes. La diffusion des JOP est aussi une première car France TV va jouer le jeu avec 300 heures de diffusion, au même titre que les Jeux olympiques.

Les Jeux auront-ils une influence pour faire évoluer les mentalités sur la différence et le handicap ?

Ces Jeux sont déjà inclusifs dans l'incarnation des intentions, dans l'organisation des Jeux de Paris 2024, où le paralympisme a toute sa place. Dans la communication, le

fait d'être réunis sous un même emblème, le logo Paris 2024, envoie un message fort. Par ailleurs, la Semaine olympique et paralympique (SOP) d'avril 2024 a joué aussi un rôle dans la promotion de la pratique sportive chez les jeunes tout en mobilisant la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives inscrites dans l'ADN de l'Olympisme et du Paralympisme. Au total, ce programme du ministère touche près de 2 millions de gamins. D'autre part, ils ont enfin intégré les entreprises de l'économie sociale et solidaire aux appels d'offres, associant le secteur protégé à la réussite des premiers JOP écologiques, inclusifs et solidaires.

Quand les Jeux vont commencer, de nombreux sujets vont émerger avec des personnalités diverses représentant le monde du handicap, et auxquelles les gens pourront s'identifier. Quand tu vois tous les sponsors qui s'associent aux JOP comme Toyota, BPCE et d'autres, avec des messages axés sur le handicap, cela influence effectivement l'inconscient collectif. Cela crée un récit commun que nous allons vivre ensemble. Les sportifs vont prendre la parole pour partager leur quotidien, leurs rêves et leurs performances. In fine, les histoires et les témoignages des athlètes peuvent inspirer des actions concrètes et des politiques visant à améliorer l'accessibilité, l'inclusion et l'égalité des chances.

Enfin, les paralympiques ont une campagne WeThe15 qui est avant tout un symbole de lutte contre les discriminations envers les personnes en situation de handicap et œuvre pour une société inclusive. On compte aujourd'hui près de 1,2 milliard de personnes en situation de handicap physique ou mental dans le monde. Cela représente 15% de la population mondiale. Cette démarche a pour objectif de mettre en lumière ces 1,2 milliard d'êtres humains encore trop peu représentés aujourd'hui. Les JOP vont participer à la prise de conscience collective sur la question du handicap.

Vous vous investissez également dans le projet Educap City, un tour de France de la citoyenneté qui tient toutes ses promesses

C'est vrai que l'on est parfois obligé de faire 3 événements dans les écoles dans la même journée pour satisfaire les demandes de plus en plus importantes. Les 3 piliers du programme Educap City sont l'éducation à la citoyenneté, la promotion du vivre ensemble en paix et la culture de l'engagement. Educap City intervient sur deux volets, la sensibilisation dans les écoles et le rallye citoyen, un parcours d'orientation au cours duquel les enfants partent à la découverte des acteurs institutionnels, associatifs, économiques de la ville où ils grandissent et se construisent.

Actuellement, 90 villes sont partenaires des deux dispositifs. C'est un moment tellement intense qu'il nous réserve parfois des remarques originales de la part des enfants comme ces deux pépites : « *Ce n'est pas possible que vous soyez en équipe de France. Car vous ne passez pas à la télé* ». Ou encore : « *Tu n'es pas un handicapé normal !* » A l'approche des JOP, et en ces temps de crise et de guerre, je leur dis souvent « *Faites du sport, pas la guerre !* » Je leur explique l'esprit des Olympiades qui avait pour but et seule ambition de montrer à tous les peuples du monde que nous sommes les messagers de la paix.

Vous vous rendez aussi dans les prisons...

Il nous arrive aussi d'aller à la rencontre des détenus pour leur dire que beaucoup de handicapés sont aussi enfermés, mais dans leurs corps... Souvent, ils n'ont rien fait, et pourtant, ils ont pris la perpétuité. Même le meilleur avocat n'y pourrait rien. On mène une réflexion pour les inciter à réfléchir pour avancer positivement. La prison c'est un échec commun qu'il faut transformer en une réussite commune. Je suis hyper-touché quand des prisonniers m'écrivent après pour me dire qu'ils sont devenus éducateur sportif ou sont entrés dans une nouvelle vie... Je me rends compte que j'ai toujours eu besoin de relations, d'échanges. C'est dans ma nature, j'aime les gens. ■

ACCESSIBILITE

“On espère que ces Jeux créeront un véritable électrochoc”



Au cœur de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, l'accessibilité universelle est encore une flamme qui vacille. L'enjeu est pourtant de taille avec 350 000 personnes en situation de handicap attendues. Entretien avec Nicolas Mérille, conseiller national accessibilité chez APF France Handicap.

A plus d'un an des Jeux déjà, APF France Handicap alertait déjà le gouvernement sur un possible scénario catastrophe pour les personnes en situation de handicap. **A quoi faut-il s'attendre finalement pour ces Jeux ?**

Paris 2024 était annoncée comme une chance pour les personnes en situation de handicap, pour l'accessibilité des transports en commun et des lieux publics, pour favoriser la pratique sportive des personnes en situation de handicap, et au final, une chance pour construire enfin une société ouverte à tous, et où chacun trouve sa place. Depuis le début, notre association s'est engagée à participer pleinement à la réussite de ces Jeux inclusifs, d'où notre attitude de lanceur d'alerte pour faire bouger les lignes. Parue en janvier



<
NICOLAS MÉRILLE,
CONSEILLER NATIONAL
ACCESSIBILITÉ CHEZ
APF FRANCE HANDICAP

2023 dans la presse, notre tribune dénonçait le peu d'engagement concret et financé par l'Etat à un an et demi des Jeux de Paris 2024. Cette tribune a eu le mérite de déclencher des réunions bilatérales avec les ministres concernés par l'événement et surtout de créer un groupe de travail dédié à l'accessibilité sous l'égide de la DIJOP (délégation interministérielle des Jeux olympiques et paralympiques). Des réunions sont organisées toutes les 6 semaines avec toutes les parties prenantes : IDF mobilité, SNCF, RATP, Aéroport de Paris... On ne sait pas si les Jeux seront une réussite, et feront la part belle à l'accessibilité universelle, mais on peut constater qu'il existe une forte mobilisation de toutes les parties prenantes.



Aujourd'hui, vous êtes donc associé aux réunions sur l'accessibilité organisées avec les organismes de transport, le comité d'organisation des Jeux et le gouvernement ? Quel est votre rôle ?

Régulièrement, on fait des points d'étapes de la situation avec chacun des acteurs concernés par l'organisation de ces Jeux. Par exemple, la RATP nous informe avoir rajouté tant de mains courantes dans le métro, Aéroport de Paris nous fait part du recrutement du personnel dédié à l'assistance et l'aide humaine pendant les Jeux, idem à la SNCF qui fait le point sur toutes ses gares en matière de ressources humaines. En parallèle, il s'est créé un groupe d'experts d'usage, dès avril 2023, composé de personnes en situation de handicap ou des représentants du secteur du handicap. L'objectif est de réaliser des tests d'accessibilité (transports et sites JOP) et analyser les méthodes d'informations à destination des visiteurs. De plus, les acteurs institutionnels travaillent avec les représentants des personnes en situation de handicap dans le cadre d'un groupe de travail dédié à l'accessibilité des transports et mobilités.

Quel bilan dressez-vous de l'accessibilité dans la capitale aujourd'hui ? Paris est-il toujours un grand parcours d'obstacles ?

Une chose est sûre Paris 2024 n'est pas responsable de l'état d'inaccessibilité de la France. Et aujourd'hui, elle est loin d'être totale. Une évolution se dessine, mais sera-t-elle suffisante pour accueillir des millions de visiteurs pendant des mois. Les enjeux sont nombreux à commencer par le transport, le logement ou encore l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP), c'est-à-dire les restaurants, les commerces ou les salles d'exposition. Aujourd'hui, seulement une moitié d'entre eux sont accessibles. Suivant la loi

de 2005, ils auraient dû l'être en 2015, mais le délai pour la mise en accessibilité a été repoussée. Du coup, l'ordonnance de 2014 avait à son tour fixée une échéance pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public ou encore des transports publics pour le 26 septembre 2024. Pure coïncidence, cette date correspond à la fin des Jeux paralympiques de Paris 2024. Mais encore une fois, on sera loin du compte ! Alors que l'Etat aurait dû agir dès la loi de 2005, il décide de débloquer 100 millions d'euros sur cinq ans pour des établissements recevant du public (ERP) et qui seraient concernés par des villes olympiques et paralympiques. Ce n'est pas sérieux !

Avez-vous eu connaissance de l'infographie qui présente les dispositifs d'accessibilité mis en place à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques ? Qu'en pensez-vous ?

Je pense que ça a le mérite d'exister et que cela va permettre à un certain nombre de personnes d'être rassurées à l'idée de pouvoir venir aux Jeux. Comme tous les transports publics ne sont pas accessibles, les organisateurs ont imaginé des solutions palliatives notamment avec la mise en place d'une flotte de 1 000 taxis accessibles, qui vont faire partie d'une expérimentation pendant cinq ans. À leurs côtés, des transports collectifs dédiés seront réservés aux usagers en fauteuil roulant (UFR). Ile-de-France Mobilités a annoncé



qu'une flotte de 150 navettes pouvant accueillir jusqu'à 4 UFR et leurs accompagnants assurera leur mobilité depuis les 8 gares parisiennes.

Malheureusement, cette expérience ne va durer que pour la séquence des Jeux. Du coup, l'héritage est très faible ! Il y aura la vie après les Jeux, mais les personnes en situation de handicap ne disposeront pas de la même liberté d'aller et venir ; ils continueront d'être entravés.

Quelle sera la mission des volontaires recrutés pour les Jeux ?

Durant ces Jeux, tous les volontaires seront répartis sur l'ensemble des sites officiels, une quarantaine au total : lieux de compétition, village des athlètes, centre des médias, sites d'entraînement ou encore dans les gares et aéroports. L'une de leurs missions sera d'accueillir des personnes venues du monde entier et de les escorter jusqu'au site recherché, guider les spectateurs dans les tribunes. Ils seront sensibilisés à tous les types de handicap et à toutes les situations afin d'être capables d'orienter ces personnes.

On souhaite que les Jeux soient les plus inclusifs possible, mais on aimerait aussi susciter une prise de conscience de l'état d'inaccessibilité de la France malgré 3 lois inappliquées en l'espace de quarante-neuf ans. Il faut créer un électrochoc car c'est une situation d'apartheid sociale qui ne dit pas son nom.

Un mot sur l'accessibilité prévisible dans le métro...

Prendre le métro, le bus ou le RER relève souvent du cauchemar. Mais le métro, c'est le pire ! Pour le moment, l'accès par les transports collectifs est presque impossible : seules 3 % des stations de métro sont accessibles et correspondent uniquement à la ligne 14. Quant aux bus, ils ne peuvent accueillir au maximum que deux personnes en fauteuil roulant... s'ils ne sont pas déjà pleins.

Depuis 2008, IDF mobilité a débloqué 1,5 milliard pour le réseau francilien et décidé de rendre accessible 209 gares RER, dont toutes celles



“ On ne sera pas parfait pour ces Jeux, soyons clairs (...) On sait que c'est impossible compte tenu du réseau de transport urbain qui est le nôtre ”

Le Président Emmanuel Macron, en mars dernier, évoquant notamment les problèmes d'accessibilité.

desservant des sites olympiques et paralympiques. Encore une fois, les personnes en fauteuil roulant n'ont droit à aucune spontanéité car il faut tout prévoir et anticiper ; en fait ils doivent développer de véritables compétences d'ingénieur en mode de déplacement. Laisser un héritage, c'est aller au-delà des obligations légales et réglementaire. Avec d'autres associations, APF France Handicap demande à Valérie Pecresse, la présidente d'IDF mobilité, de prendre en compte le paramètre de l'accessibilité à chaque fois qu'une station de métro est en rénovation. C'est ainsi que l'on pourra mettre en place une véritable stratégie d'amélioration continue telle que l'a fait la ville de Londres lorsqu'ils ont eu les JOP en 2012. Aujourd'hui, 18 % de leurs stations sont accessibles aux personnes en fauteuil. Or non seulement le métro londonien est plus ancien que celui de Paris (1873 contre 1900), mais il est également plus profond, de 30 à 40 mètres sous terre.

Enfin, la qualité de la voirie est aussi un sujet préoccupant. En 2020, nous avons réalisé une enquête d'envergure avec l'IFOP sur l'accessibilité en France, avec un panel de 12 000 répondants dont 1/4 de personnes valides. Le constat est sans appel avec 9 personnes sur 10 qui éprouvent des difficultés d'accessibilité lors de leurs déplacements ! Le niveau d'insatisfaction le plus élevé s'observe parmi les répondants amenés à se déplacer régulièrement avec une poussette qui se montrent les plus insatisfaits (81 %).

Finalement, pensez-vous que les Jeux de Paris permettront véritablement de transformer la société ?

Malgré la mobilisation de toutes les parties prenantes, ces Jeux peuvent être un non-échec, mais surtout, et, je le répète, on espère que ces Jeux créeront un véritable électrochoc. Qu'ils révèlent la vie quotidienne des personnes en situation de handicap, et illustrent le fait que ces personnes n'ont pas le choix de leur médecin, cinéma, mode de transport ou encore restaurant... Mais le retard est tellement important que la maltraitance par l'Etat va continuer tant que les lois ne seront pas appliquées. On réclame une véritable politique publique avec la mise en place de mesures incitatives, mais aussi répressives. Jusqu'à présent, on n'a eu ni l'un ni l'autre, et l'Etat n'a eu de cesse de nous dire : « Ne vous inquiétez pas... » Mais, il ne se passe jamais rien. Espérons que les JOP feront office d'électrochoc pour la société française dans son ensemble pour constater l'état d'inaccessibilité de la société pour les personnes en situation de handicap. Finalement, je regrette que ces mesures « court-termistes » fassent oublier le peu de progrès durables.

On n'arrête pas de nous parler de l'héritage des Jeux, malheureusement il semblerait qu'en terme de transports, cela sera assez limité. Les JOP étaient pourtant la parfaite occasion d'améliorer considérablement l'accessibilité de Paris et de l'Île-de-France... ■

“ **Le handicap encore exclu ?** ”

Face au vieillissement de la population française, une loi a été promulguée pour prévenir la perte d'autonomie, lutter contre l'isolement des personnes âgées ou handicapées, mieux signaler les maltraitances et faciliter le travail des aides à domicile. Le secteur du handicap reste sur sa faim... Explications.

Comment améliorer durablement la vie des personnes âgées dans notre pays, qu'elles soient chez elles ou en Ehpad ? La réponse ne s'est pas fait attendre puisque l'Assemblée nationale vient d'adopter la proposition de loi « Bien Vieillir » en date du 19 mars dernier. De quoi parle-t-on ? Il définit un ensemble de mesures concrètes qui correspondent aux réalités du terrain et confère, sans attendre, de nouveaux droits aux personnes âgées. Après la création d'une 5^e branche pour l'autonomie sous l'impulsion du président de la République, dotée de plus de 40 milliards d'euros, cette proposition de loi vient renforcer le bien-être des personnes âgées dans leur vie quotidienne. Pour autant, quelle place pour les personnes handicapées dans la future loi Bien vieillir ? Même si l'autonomie est mentionnée, ce public reste à la marge. Des associations dénoncent cette distinction préjudiciable entre handicap et vieillesse.



➤ Selon l'Insee, 21,3% des habitants ont 65 ans ou plus en France au 1^{er} janvier 2023. D'ici 2030, les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 15 ans.

Selon l'Insee, 21,3% des habitants ont 65 ans ou plus en France au 1^{er} janvier 2023. D'ici 2030, les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 15 ans. Rappelons aussi les chiffres de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) qui dénombre, en 2021, « 6,8 millions de personnes de 15 ans ou plus (13%) déclarent avoir au moins une limitation sévère dans une fonction physique, sensorielle ou cognitive et 3,4 millions (6%) déclarent être fortement restreintes dans des activités habituelles, en raison d'un problème de santé. Au total, selon le critère ou le croisement de critères utilisé, le nombre de personnes handicapées ou dépendantes peut varier de 2,6 millions à 7,6 millions de personnes de 15 ans ou plus vivant à domicile en 2021. Sur les seules personnes de 15 à 60 ans, ce chiffre varie de 0,9 à 3,3 millions. S'y ajoutent plus de 140 000 personnes de 16 ans ou plus hébergées en établissement spécialisé dans la prise en charge du handicap. » Ces chiffres parlent d'eux-mêmes : il y a urgence à prendre en compte le vieillissement des personnes en situation de handicap.

Finalement, après un parcours chaotique, la proposition de loi a été adoptée définitivement au Sénat le 27 mars avec une évolution notable puisqu'à bien vieillir a été ajouté « autonomie », ouvrant la porte aux personnes en situation de handicap. Elle crée un service public départemental de l'autonomie (SPDA) pour les personnes âgées et handicapées et les proches aidants, sorte de guichet unique afin de simplifier leur parcours usager et de garantir que leur maintien à domicile est soutenu. Pour Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des personnes handicapées : « Pendant trop longtemps, notre société a considéré les personnes âgées comme des objets de soins et non comme des sujets de droit. Aujourd'hui, nous opérons un changement de paradigme majeur avec ce texte. »

Le handicap à la trappe

De son côté, le Collectif Handicaps qui rassemble une cinquantaine d'associations ne se dit pas dupe et dénonce cette distinction préjudiciable entre handicap et vieillesse et regrette, une fois de plus, que les personnes en situation de handicap soient exclues du débat. « Loin d'être une grande

loi en faveur de l'autonomie de toutes et tous, ce texte n'apporte que des bouts de solutions aux difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap et les professionnels qui les accompagnent », rapporte le Collectif.

Ce dernier dénonce surtout la logique de segmentation entre politique du grand âge et politique du handicap, que cette proposition de loi ne fait qu'entériner. « Cette opposition systématique n'a pas lieu d'être. Déjà, parce qu'il n'y a aucune raison – si ce n'est de la discrimination – d'écarter des politiques du « bien vieillir » les personnes en situation de handicap : d'une part, car elles aussi vieillissent et doivent pouvoir le faire dans les meilleures conditions. D'autre part, car de nombreuses personnes, en avançant en âge, seront en situation de handicap (cognitif, sensoriel, physique ou psychique). Mais, plus généralement, la politique de l'autonomie concerne, dans la définition de la 5^e branche de la sécurité sociale dédiée à l'autonomie, toutes les personnes quels que soient leur âge, leur état de santé et leur handicap. Le soutien à l'autonomie ne tourne pas qu'autour de la perte d'autonomie, mais aussi et surtout autour du développement et du maintien de son autonomie tout au long de sa vie, et ce, dès le plus jeune âge. »



Enfin, selon le Collectif, ce texte manque véritablement d'ambition, et notamment celle « de bâtir une société où chacun et chacune, quel que soit son âge ou sa situation de handicap, peut vivre selon ses aspirations, ses besoins et ses choix et avoir droit à une compensation intégrale, personnalisée et effective, sans reste à charge. Toutes nos propositions allant dans ce sens n'ont pas été retenues par le gouvernement et le Parlement. »

Pour l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (Uniopts), « continuer de ne pas décider, c'est choisir, de fait, dans un avenir proche, une société où la perte d'autonomie ne sera pas accompagnée pour toute une partie de nos concitoyens. »

Alors, même si l'autonomie est mentionnée dans la loi, les personnes en situations de handicap restent à la marge. Le Collectif Handicaps insiste : « Nous ne cesserons de le répéter : aucune véritable politique de l'autonomie ne pourra être menée tant que persiste cette distinction entre handicap et vieillesse, que le droit à la compensation n'est pas effectif et que l'offre ne s'adapte pas au public. » ■

ECOCLEAN
technology that inspires

Lieu : Buc (78)

• GESTIONNAIRE SERVICES GÉNÉRAUX (H/F)

SU.MECATRONIC
MECANIQUE DE HAUTE PRÉCISION

Lieu : Magny-les-Hameaux (78)

• OPÉRATEUR TOURNAGE USINAGE (H/F)

Thomas Sabo

Lieu : Paris (75)

• ASSISTANTE DE BUREAU (H/F)



Type de contrat : CDI - Lieu : Chamonix-Mont-Blanc (74)

• RÉCEPTIONNISTE HOTELLERIE (H/F)

ORECA
THE MOTORSPORT COMPANY

Type de contrat : CDI - Lieu : Magny-Cours (58)

• COMPTABLE (H/F)

SOCIÉTÉ SAS VIRYDIS

Lieu : Viry-Chatillon (91)

• OPÉRATEUR VIDÉO-SURVEILLANCE (H/F)

Léon
de Bruxelles
La recette des bons moments

Lieu : toute la France

• COMMIS DE SALLE (H/F)
• COMMIS DE CUISINE (H/F)


hippopotamus

Lieu : toute la France

• COMMIS DE SALLE (H/F)

Pour plus d'informations, contacter les chargés de recrutements de l'association AIMETH :
aimeth@reseau-rse.com - 01 80 87 55 90 - www.aimeth.com

Nous remercions notre partenaire pour son soutien en
faveur de l'insertion et le maintien dans l'emploi des
travailleurs handicapés.


Châteauform'

AIMETH
Association pour l'insertion et le maintien
dans l'emploi des travailleurs handicapés

« La personne en situation
de handicap est un citoyen
à part entière **et non un citoyen
entièrement à part.** »

Didier Roche, président de l'Union professionnelle
des travailleurs indépendants handicapés (Uptih).



SCANNEZ-MOI

Pour découvrir les dernières
offres d'emploi, accessibles à
tous, proches de chez vous.

« N'oubliez pas que l'on n'embauche pas un handicapé, mais
des compétences ! Alors, n'hésitez pas et faites de la différence
une opportunité au service de l'entreprise. »



Préventica

Pour un monde [du travail] meilleur



SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

INSCRIVEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT

Code invitation : **SL52**

STRASBOURG

18 > 20 Juin

2 RENDEZ-VOUS EN 2024

LYON

8 > 10 Oct.